



Mapping de l'engagement de la diaspora SENEGAL

Faits et chiffres

Terminologie : Le Sénégal désigne sa diaspora sous le nom de "Sénégalais de l'extérieur". Le terme "diaspora" est également utilisé dans certains documents officiels, par exemple en ce qui concerne la promotion des investissements.

Droits politiques



Double nationalité¹



Droit de vote aux élections nationales pour les citoyens résidant à l'étranger²



Transferts



% des transferts de fonds dans le produit intérieur brut total : **9.47%**
Transferts de fonds (en millions de dollars US) : **2,935**

Vote depuis l'étranger :³

Dans les ambassades/consulats



Avertissement

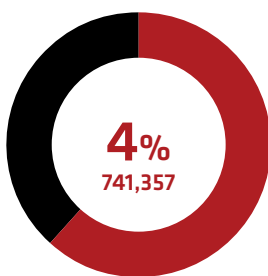
Étant donné que les définitions de la diaspora varient considérablement, nous avons choisi d'utiliser des données comparables sur l'émigration comme indicateur. Ces données n'incluent pas tous ceux qui se considèrent comme faisant partie de la diaspora et ne sont pas nécessairement alignées avec les définitions nationales de la diaspora. Les données sur l'émigration proviennent de l'[UNDESA](#) (2024) et les envois de fonds de la [Banque mondiale](#) (2024).

Émigration

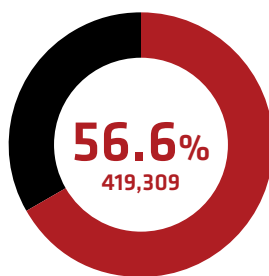
% d'émigrants dans la population totale



Nombre d'émigrants dans l'UE



♂ 63.1%
♀ 36.9%



♂ 66.4%
♀ 33.6%

Principaux pays de destination



France	176,632
Gambie	145,276
Italie	127,427
Espagne	101,026
Gabon	33,087

¹ Voir la loi n° 61-70 du 7 mars 1961, Code de la nationalité sénégalaise : <http://www.servicepublic.gouv.sn/assets/textes/T-nationalite-senegalaise.pdf> ; ainsi que les amendements de 2013 : <http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article9794> . Si la double nationalité n'est techniquement pas reconnue, les citoyens sénégalais ne perdent pas automatiquement leur nationalité s'ils l'acquièrent dans un autre État.

² Version anglaise du texte intégral de la Constitution de 2001 (modifiée en 2016) : https://www.constituteproject.org/constitution/Senegal_2016.pdf?lang=en Voir aussi <https://aceproject.org/ace-ar/topics/va/country-case-studies/senegal-a-significant-external-electorate>.

³ Ibid.

Aperçu du cadre politique et législatif



1975 ● **La loi 75-33** stipule que les droits des travailleurs migrants sénégalais en France sont protégés par une convention sur les questions de sécurité sociale signée entre le Sénégal et la France le 5 mars 1960 (renégociée le 29 mars 1974 et par la loi 75-33 du 3 mars 1974).

2006 ● **La Lettre de politique sectorielle des Sénégalais de l'Extérieur.** La Lettre de politique sectorielle des Sénégalais de l'Extérieur a été publiée en 2006 par le Ministère des Sénégalais de l'Extérieur et révisée en 2011. Ses objectifs sont les suivants : assurer une bonne gestion des flux migratoires ; → assurer la protection sociale, sanitaire et juridique des Sénégalais résidant à l'étranger ; promouvoir les Sénégalais de l'extérieur ; et renforcer les structures d'appui institutionnel.⁵

2012 ● **La Stratégie nationale de développement économique et social 2013-2017** comprend un certain nombre de priorités pour stimuler la coopération économique, permettre l'intégration régionale et faciliter la participation des Sénégalais à l'étranger. Ces priorités comprennent le développement d'une diplomatie économique proactive, l'approfondissement de l'intégration régionale, l'élimination des obstacles à la libre circulation des personnes et la participation des Sénégalais de l'étranger aux efforts de développement national, en popularisant les possibilités d'investissement de la diaspora, l'amélioration de la gestion des données sur la migration de la diaspora, ainsi que la promotion du transfert des connaissances et du savoir-faire de la diaspora.⁵

2014 ● **Le Plan Sénégal Emergent 2014-2035 (PSE)** établit les priorités de développement du Président du Sénégal.⁶ Le plan vise notamment à renforcer la coopération économique, l'intégration régionale et la participation des Sénégalais à l'étranger, avec pour objectif de "développer une diplomatie économique proactive" pour mieux attirer les investissements de la diaspora, le tourisme et le transfert de technologie.^{7,8} A partir des avancées significatives constatées et des besoins sectoriels révélés par les acteurs territoriaux, le Gouvernement, dans la dynamique du Plan Sénégal Emergent (PSE) a élaboré un Programme d'investissements prioritaires (PIP) régional (triennal 2023-2025) articulé autour des seize orientations et décisions que le Chef de l'Etat a retenu, dont l'accompagnement des initiatives socio-économiques et culturelles de la Diaspora originaire de la région).⁹

2018 ● **Le projet de Politique nationale de migration du Sénégal (PNMS)¹⁰** comprend quatre domaines stratégiques, dont le premier - migration, gestion des migrations, économie et emploi - comprend des objectifs visant à renforcer la contribution potentielle de la diaspora sénégalaise aux efforts de développement national. Ce document n'a pas encore été formellement adopté par le gouvernement sénégalais, et a été critiqué pour l'accent mis sur la gestion des frontières.¹¹ Depuis sa validation technique, il y a eu peu d'informations concernant l'adoption du PNMS.

4 Voir, entre autres, Sorana Toma (2014), Policy and Institutional Frameworks -Senegal Country Report, INTERACTRR2014/16, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI) : Institut universitaire européen, disponible à l'adresse suivante : https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/33213/INTERACT_RR_2014%20_16_.pdf;sequence=1 ; MTM i-Map Volet Migration et Développement - SENEGAL ; West African interests in (EU) migration policy, UNU Policy Brief Number 04 2019, disponible sur : <https://www.ies.be/files/PB-2019-4.pdf>

5 Ibid.

6 'Straddling Two Worlds: Highly Skilled Migrants from Senegambia and Switzerland', Migration Policy Institute, March 2017, available at: <https://www.migrationpolicy.org/article/straddling-two-worlds-highly-skilled-migrants-senegambia-and-switzerland>

7 Elle cherche plus particulièrement à atteindre cet objectif en diffusant des opportunités d'investissement productif, en soutenant les initiatives des diasporas, en assurant la protection et le respect de leurs droits et en améliorant la gestion des données sur les migrations.

8 Le plan d'action prioritaire (PAP) 2019-2023 de l'ESP qui y est associé note que pour atteindre les objectifs de l'ESP, le soutien de diverses parties prenantes sera nécessaire, y compris "les contributions dynamiques de la diaspora", bien qu'il ne donne aucun détail sur la manière dont elles seront exploitées. Pour plus d'informations, voir : https://www.sentresor.org/app/uploads/pap2_pse.pdf

9 Conseil des ministres du 28 décembre 2022 | Gouvernement du Sénégal (sec.gouv.sn)

10 République du Sénégal, MEFP, DGPPE, DDCH (2018), Politique Nationale de Migration du Sénégal

11 <http://www.emedia.sn/QUAND-LA-PRIMATURE-DISPARAIT-AVEC-LE-DOCUMENT-DE-POLITIQUE-MIGRATOIRE.html>

- 2024** ● **Vision Sénégal 2050**¹² définit l'agenda de transformation nationale du gouvernement du Président Faye, guidé par l'ambition d'un pays «souverain, juste et prospère, ancré dans des valeurs fortes». Elle s'articule autour de quatre axes stratégiques : (1) économie compétitive ; (2) capital humain et équité sociale ; (3) bonne gouvernance et engagement africain ; (4) aménagement et développement durables. Considérée comme la 15^e région du pays, la diaspora est pleinement intégrée à cette vision, notamment dans les axes 2 et 4 où elle est reconnue comme acteur et investisseur du développement national.
- 2025** ● La **loi de finances 2025** introduit des dispositions relatives à l'émission d'obligations diasporiques ciblant les Sénégalais de l'étranger, dans le but de mobiliser leur épargne au profit d'investissements productifs et de projets de développement.

Pratiques

Explorez plus de 520 pratiques par pays, ODD ou secteur d'engagement dans la base de données interactive ! 

Programme de soutien aux initiatives de solidarité pour le développement – PAISD

Le PAISD est un mécanisme visant à mobiliser et à soutenir des actions de solidarité et des initiatives économiques de la diaspora sénégalaise en France, en Belgique, en Espagne et en Italie au profit du Sénégal.

Le programme prévoit le financement à hauteur de 80% des activités de développement local menées par les associations de la diaspora au Sénégal. Il mène également des études liées aux possibilités d'investissement et mobilise des compétences hautement qualifiées et des jeunes de la diaspora pour des missions de courte durée au Sénégal dans les domaines de l'éducation, de l'agroalimentaire, de la santé, de l'environnement, des communications et du tourisme.

Fonds d'appui à l'investissement des Sénégalais à l'étranger (FAISE)

La FAISE a été créée en juin 2008 et vise à promouvoir les investissements des Sénégalais de l'étranger qui disposent de ressources financières et souhaitent investir dans le développement national du Sénégal. FAISE gère deux fonds : le Fonds des Sénégalais de l'étranger (FSE), qui finance les projets de la diaspora au Sénégal, et le Fonds pour les femmes de la diaspora (FFD), qui promeut l'entrepreneuriat féminin dans les pays d'accueil.

The Housing Bank of Senegal (Banque de l'Habitat du Sénégal, BHS) Diaspora Bond

La BHS a encouragé les investissements immobiliers pour la diaspora par le biais de plusieurs actions, principalement en matière de recouvrement, de transferts monétaires et d'accès au crédit.¹³ Elle a également lancé une obligation de la diaspora dans le but de lever 20 milliards XOF.¹⁴

12 <https://www.economie.gouv.sn/sites/default/files/2025-04/snd.pdf>

13 https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/33213/INTERACT_RR_2014%2016_.pdf;sequence=1

14 <https://www.jeuneafrique.com/778363/economie/senegal-la-banque-de-lhabitat-lance-ses-diaspora-bonds/>. L'opération offre une rémunération de 6,25% par an sur une période de 5 ans. Le prix de l'obligation est de 10 000 XOF. Le remboursement du capital investi sera progressif avec une période de grâce de 2 ans et les intérêts annuels de 6,25% seront payés semestriellement

Programme mondial OIM-PNUD « Mettre la migration au service du développement durable » (Phase III) 2023

L'objectif global du programme est de tirer parti des avantages du développement et maximiser les effets positifs de la migration pour les communautés d'accueil et d'origine, les migrants et les membres de leurs familles. Le programme espère assurer l'inclusion stratégique des associations de la diaspora et des migrants ainsi que du secteur privé lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans d'action et des initiatives de développement local.

Journée de la Diaspora

La Présidence du Sénégal a célébré la Journée de la Diaspora le 17 décembre 2025, réunissant des représentants de la diaspora sénégalaise et des institutions publiques pour des discussions et des activités axées sur l'engagement de la diaspora et les relations avec les citoyens à l'étranger. Au cours de l'événement, la plateforme Jubbanti a été présentée comme un outil numérique lié à la Journée de la Diaspora et destiné à faciliter la communication entre les autorités publiques et les Sénégalais de l'étranger.

Diaspora pour l'action climatique et la sécurité alimentaire (D4CAFS)

Le projet Diaspora pour l'action climatique et la sécurité alimentaire (D4CAFS) est mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en partenariat avec le ministère italien des Affaires étrangères. Il vise à renforcer la contribution des diasporas sénégalaise et ghanéenne à la résilience climatique et à la sécurité alimentaire dans leurs pays d'origine. Le projet combine le renforcement des capacités, un soutien financier aux initiatives portées par la diaspora et des efforts pour accroître la participation de la diaspora aux processus de politique nationale.

Programme Diaspora Connect (PDC)

Le Programme Diaspora Connect (PDC) est une initiative portée par le Réseau International des Sénégalais Cadres et Entrepreneurs de l'Extérieur (RISCE) visant à renforcer les liens au sein des communautés de la diaspora sénégalaise à travers le monde. Il vise à faciliter le réseautage, la collaboration et la co-crédation de projets entre les membres de la diaspora, ainsi qu'entre la diaspora et les parties prenantes au Sénégal. Le programme soutient la mobilisation des compétences et des ressources de la diaspora au service du développement socio-économique, à travers des plateformes d'échange, des partenariats et des initiatives communautaires.

J'ai accès, je m'épanouis (subvention D4D)



Ce projet financé par la subvention Diaspora4Development (D4D) d'EUDiF est mis en œuvre par l'organisation diasporique SenHandiCare (SHC) en partenariat avec des partenaires associés du secteur de la santé. L'initiative vise à améliorer l'accès à l'information et aux services de santé pour les communautés de la diaspora, tout en renforçant la sensibilisation et l'inclusion des enfants vivant avec un handicap à Touba, au Sénégal.

Archives en mouvement : une odyssée artistique et numérique (subvention D4D)



Ce projet financé par la subvention Diaspora4Development (D4D) d'EUDiF est mis en œuvre par l'organisation diasporique Mandji en partenariat avec Screen South (Accentuate) en tant que partenaire associé. L'initiative utilise des approches artistiques et numériques pour explorer et préserver les archives de la diaspora, en particulier les archives du 1er Festival mondial des arts nègres. Elle vise à renforcer la mémoire culturelle, l'identité et l'engagement entre les communautés de la diaspora et leur pays d'origine.

Forum REPAD

Le Forum REPAD 2025, organisé par le Réseau des Entrepreneurs PanaDiasporiques (REPAD), a réuni des entrepreneurs, des acteurs institutionnels, des chercheurs et des parties prenantes de la diaspora afin de favoriser l'investissement, l'innovation et les partenariats entre les communautés de la diaspora et les acteurs au Sénégal. Le forum a offert une plateforme de dialogue et d'échange sur la co-élaboration de stratégies de développement, en mettant l'accent sur le renforcement de la coopération économique et la mobilisation des expertises et des ressources de la diaspora.

>> Observations

Les sections « observations » et « obstacles » contiennent des informations complémentaires sur le contexte d'engagement de la diaspora qui ne s'inscrivent pas directement dans les autres sections. Elles reposent sur un mélange de revue de la littérature et de commentaires des auteurs. De nouvelles informations y sont intégrées lors des mises à jour annuelles. Les lecteurs sont invités à vérifier la pertinence des informations au moment de la lecture, dans la mesure où le contexte peut avoir évolué.

L'approche du Sénégal en matière d'engagement et de gestion de la diaspora peut être caractérisée comme suivant trois approches générales.¹⁵ Premièrement, la mise en place de systèmes et d'institutions pour la gestion et le suivi des Sénégalais à l'étranger, dont le principal est la Direction des Sénégalais à l'étranger (anciennement la Direction Générale des Sénégalais de l'Extérieur (voir annexe), qui s'est avéré un leader régional à cet égard.¹⁶ Le second est de chercher activement à engager la diaspora dans le développement économique du Sénégal, notamment par des opportunités d'investissement (voir Spotlight). Enfin, il cherche à attirer la migration de retour des professionnels sénégalais hautement qualifiés de la diaspora.

Bien que la diaspora ait longtemps occupé une place importante dans la politique sénégalaise, le changement de gouvernement en 2024 a apporté un nouvel élan. Cela est particulièrement notable dans la décision stratégique de positionner la Direction des Sénégalais de l'Extérieur (DSE) en tant qu'organisme de coordination sur l'engagement de la diaspora, consolider les preuves et l'action dans le domaine de l'engagement de la diaspora et agir en tant que bras opérationnel du Secrétaire d'État pour les Sénégalais à l'étranger.

15 MTM i-Map Volet Migration et Développement – SENEGAL

16 Communication personnelle, ICMPD avril 2020



Réalisations

Le Sénégal est fier de son bilan en matière de participation civique et politique de la diaspora. Outre le vote de la diaspora à l'étranger, l'Assemblée nationale consacre 15 de ses 165 sièges parlementaires aux Sénégalais de l'étranger.¹⁷

Le Sénégal a cherché à cibler ses populations de la diaspora en Afrique et dans les pays du Nord à travers ses cadres politiques. Le pays a mis en place une série impressionnante de structures pour soutenir l'engagement de la diaspora et a réussi à exploiter les contributions de la diaspora au niveau local.

Obstacles



- **Capacités institutionnelles** : Les capacités institutionnelles restent limitées, notamment du fait de la multiplicité des ministères et comités impliqués dans la gestion des migrations, entraînant parfois confusion et inefficacité. La mise en œuvre des politiques d'engagement de la diaspora sénégalaise est également freinée par la rotation fréquente du personnel et la variabilité des ressources humaines, financières et logistiques allouées.
- **L'accès aux informations officielles** sur les politiques de la diaspora est souvent assez limité. La page de la DGSE sur le ministère des affaires étrangères manque actuellement d'informations détaillées.
- **Perceptions de l'approche de la diaspora** : La perception de nombreux membres de la diaspora est que l'approche du gouvernement est à sens unique, conçue pour attirer leurs fonds et leurs compétences, plutôt que de les traiter comme des partenaires dans le développement national. Bien que le Sénégal soit l'un des rares pays à avoir établi des députés de la diaspora à l'Assemblée nationale, des progrès sont encore nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des politiques qui permettent un engagement plus important et équilibré dans un large éventail d'activités.

¹⁷ <https://www.jeuneafrique.com/389303/politique/senegal-quinze-deputes-de-plus-diaspora/> . Pour que ces nouveaux députés puissent être élus, huit nouvelles circonscriptions ont été créées : deux en Europe, une en Amérique, une en Asie et au Moyen-Orient, et quatre autres en Afrique du Nord, de l'Ouest, centrale et australe. Pour plus d'informations, voir <http://www.assemblee-nationale.sn/deputes-de-l-hemi-cycle-1-all.xml>

Annexe : Liste des acteurs

Explorez l'institutionnalisation de l'engagement des diasporas à travers le monde grâce à la typologie de plus de 430 institutions

Institutions liées à la diaspora

- **Au niveau régional**

Direction des citoyens de l'Union africaine et de la diaspora (AU CIDO)

Le Sénégal est membre de l'Union africaine et désigne un point focal diaspora pour représenter le Sénégal dans le cadre des réunions continentales de la Direction des citoyens et de la diaspora de l'Union africaine (CIDO de l'UA).

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Le Sénégal est membre de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), de l'UEMOA (Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine) et de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD)

Le Sénégal est pleinement intégré dans toutes les organisations clés de la communauté internationale. Il est membre de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

- **Institutions nationales**

- Au niveau ministériel

Ministère des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, MAESE

Le ministère des affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a pour mission de préparer et de mettre en œuvre la politique étrangère du Sénégal définie par le président de la République, ainsi que la gestion et l'accompagnement des Sénégalais de l'étranger.¹⁸

- Au niveau sous-ministériel

Direction des Sénégalais de l'Extérieur (DSE)

La DSE est la branche technique du Secrétariat d'État et du Ministère de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères. Elle est chargée de traiter les préoccupations des Sénégalais de l'étranger sur les plans économique et social, d'assurer une assistance consulaire via les missions diplomatiques, de promouvoir l'investissement de la diaspora et de soutenir la réintégration des migrants de retour.¹⁹

18 <https://www.sec.gouv.sn/d%C3%A9cret-n%C2%B0-2019-806-du-17-avril-2019-relatif-aux-attributions-du-secr%C3%A9taire-detat-aupr%C3%A8s-du-ministre>

19 <https://www.sec.gouv.sn/monsieur-amadou-ba>

Programme de soutien aux initiatives de solidarité pour le développement - PAISD

Le PAISD, qui relève de la DAPSE, est un mécanisme visant à mobiliser et à soutenir des actions de solidarité et des initiatives économiques de la diaspora sénégalaise en France, en Belgique, en Espagne et en Italie au profit du Sénégal (voir la section “Spotlight” pour plus de détails).

Fonds d'appui à l'investissement des Sénégalais à l'étranger (FAISE)

FAISE, créé en juin 2008, vise à promouvoir les investissements productifs des Sénégalais de l'étranger qui disposent de ressources financières et qui souhaitent développer des projets au Sénégal (voir la section Spotlight pour plus de détails)

Haut conseil des Sénégalais de l'étranger

Organe consultatif soutenant le travail de la DAPSE, le Haut Conseil des Sénégalais de l'étranger est chargé d'initier, de coordonner et de mettre en œuvre les politiques gouvernementales visant à assurer le bien-être des Sénégalais de l'étranger et représente les associations de la diaspora dans le monde entier.

Agence nationale pour la promotion de l'investissement et des grands travaux (APIX)

Créée en 2000, l'APIX a pour mission de promouvoir les investissements nationaux et étrangers et de faciliter la mise en œuvre des grands projets d'infrastructure. Elle collabore étroitement avec les entreprises et investisseurs, y compris ceux de la diaspora, pour encourager le développement économique du Sénégal.

Diaspora organisations in Europe

Association pour le Développement par l'Innovation Sociale au Sénégal (ADISS) France

☑ Activités de développement

L'ADISS encourage la création d'entreprises à fort impact au Sénégal, en soutenant la conception de projets et la collecte de fonds. Il vise à créer des actions économiques dans le cadre de l'innovation sociale par une plate-forme de collaboration.

DIANA ry

☑ Activités de développement

DIANA ry est une organisation non gouvernementale à but non lucratif visant à mobiliser l'expertise des universitaires, des chercheurs et des scientifiques africains de la diaspora et leurs ressources connexes.

Pour en savoir plus sur les organisations de diaspora, consultez le « [Qu'est-ce qu'une organisation de la diaspora ? Un guide de référence](#) »



La Coordinadora de les Associacions Senegaleses de Catalunya (CASC) Barcelona

Activités de développement

La mission du CASC est d'être un canal de communication et de gestion pour les organisations sénégalaises formelles et informelles afin de renforcer leur participation aux politiques et interventions dans le cadre de la coopération au développement avec le Sénégal. Elle gère une série de projets de développement au Sénégal. Le CASC travaille également à encourager la promotion individuelle et collective des résidents sénégalais en Catalogne et à faciliter leur inclusion sociale.

La Fédération des Sénégalais de la Diaspora (FSD)

Activités de développement

Le FSD est une plateforme sociale qui permet de rassembler les Sénégalais de la diaspora pour renforcer et partager les capacités économiques et sociales, travailler à la défense des droits des migrants et faciliter les échanges entre la diaspora et les autorités des pays d'accueil et celles du Sénégal.

La FSD fournit des outils de formation pour une meilleure intégration sociale et économique des migrants dans les pays d'accueil ou à leur retour au Sénégal et travaille également à faciliter l'accès des migrants et des familles aux plateformes de mise en commun et d'optimisation des fonds d'assurance, d'investissement et d'épargne.

Sunugal Italie

Activités de développement

Sunugal est une association socioculturelle créée à l'initiative d'un groupe de citoyens étrangers, principalement sénégalais et italiens, dans le but de promouvoir des initiatives d'échange entre les deux pays. Elle agit comme un réseau de liaison entre les immigrés en Italie et les familles au Sénégal. Les activités de Sunugal peuvent être regroupées par pays d'intervention :

- **Italie:** diffusion d'informations sur le Sud global et les migrations auprès du grand public ; soutien de la population immigrée ;
- **Sénégal :** promouvoir les initiatives d'échange entre les pays du Sud et du Nord global ; soutenir le développement socio-économique des zones d'origine des immigrants en Italie.

Recherche originale :
AFFORD (2020)
Révision et mise à jour :
EUDiF (2026)



Mis en oeuvre par



Financé par
l'Union européenne

